

La Cour suprême de Pennsylvanie met fin à l'obligation de porter un masque à l'école.

La Cour suprême de Pennsylvanie a confirmé vendredi une décision de la Cour du Commonwealth selon laquelle la secrétaire à la santé par intérim, Alison Beam, n'avait pas le pouvoir d'imposer le port d'un masque à toutes les personnes se trouvant à l'intérieur des écoles et des garderies.

Cela signifie qu'à compter d'aujourd'hui, le port du masque n'est plus obligatoire dans les écoles, bien que de nombreuses écoles disposent d'un règlement local stipulant que les élèves qui souhaitent porter un masque peuvent toujours le faire.

Le procès a été intenté par le président pro tempore du Sénat de Pennsylvanie, Jake Corman, un républicain qui se présente comme gouverneur. Elle a été déposée à titre personnel, en tant que parent, avec d'autres parents, et non dans le cadre d'une action du Sénat.

"Avec la décision d'aujourd'hui, le pouvoir des parents et des dirigeants locaux de prendre des décisions en matière de santé et de sécurité dans nos écoles est restauré", a déclaré M. Corman dans un communiqué. "Ce pouvoir s'accompagne de l'obligation d'examiner les faits et d'agir dans le meilleur intérêt de nos communautés. C'est pourquoi les dirigeants législatifs ont envoyé hier une lettre au gouverneur Tom Wolf pour qu'il convoque à nouveau le groupe de travail sur les vaccins COVID-19. J'encourage toutes les parties prenantes à examiner les besoins et les conditions dans nos communautés afin de faire les meilleurs choix pour nos enfants."

M. Wolf a récemment annoncé qu'il rendrait les décisions relatives au port du masque aux responsables scolaires locaux le 17 janvier. Certains ont donc été surpris lorsque le ministère de la Santé de l'État a fait appel de la décision de la Cour du Commonwealth et a continué à se battre pour le port obligatoire du masque.

Alors que l'État se battait au tribunal pour que les masques restent sur les enfants, le 6 décembre, les éducateurs se sont réunis sans les élèves et ne semblaient pas se préoccuper du port du masque.

Le secrétaire à l'éducation, Noe Ortega, a annoncé qu'Elizabeth Raff, une éducatrice du district scolaire de Penn Manor, dans le comté de Lancaster, a été nommée enseignante de l'année 2022 en Pennsylvanie.

L'annonce a été faite lors du Standards Aligned System Institute, la conférence annuelle de développement professionnel du département de l'éducation de la Pennsylvanie. Des photographies de l'événement, fournies par l'État, montrent des enseignants et des employés de l'État réunis sans distanciation sociale et ne portant pas de masques.

Mme Raff enseigne l'anglais et les sciences sociales en sixième année à l'école primaire de Pequea. Elle a été choisie parmi 12 finalistes. Elle voyagera dans l'État, rencontrera d'autres éducateurs et collaborera avec eux, et représentera la Pennsylvanie lors du concours national du professeur de l'année de l'année prochaine.

*** Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite) ***